

B3-DURÉE DE VIE ET ÉLIMINATION

LA COURTE DURÉE DE VIE DE NOMBREUX PRODUITS OFFERTS SUR LE MARCHÉ CONTRIBUE À LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES. DÈS LORS, PRIVILÉGIER DES PRODUITS QUI DURENT LONGTEMPS PERMET GÉNÉRALEMENT DE DIMINUER LE COÛT GLOBAL D'UN PRODUIT (ACQUISITION, UTILISATION, MAINTENANCE, ÉLIMINATION). LA CHARGE ENVIRONNEMENTALE SERA DONC AINSI MOINS ÉLEVÉE. CETTE FICHE PRÉSENTE LES CARACTÉRISTIQUES À PRENDRE EN COMPTE EN LA MATIÈRE, AINSI QUE L'IMPACT DES MODES DE TRAITEMENT EN FIN DE VIE.



B3-DURÉE DE VIE ET ÉLIMINATION

Il existe une multitude de produits bon marché, mais de qualité médiocre, plus toxiques, grands consommateurs d'énergie pendant leur phase d'utilisation (voir la fiche [B2-Écobilans et énergie grise](#)) ou produisant trop de déchets en fin de vie. De par la rapidité des évolutions technologiques et les phénomènes de mode, certains types de produits (appareils électriques et électroniques, vêtements, etc.) sont par ailleurs très vite dépassés. Il est donc primordial d'adapter les choix en fonction du besoin de pérennité d'un produit et de ses modalités d'élimination (coût, impact sur l'environnement, etc.).

CARACTÉRISTIQUES DE LA DURÉE DE VIE D'UN PRODUIT

Choisir un produit à longue durée de vie comporte quatre avantages :

- réduction de l'utilisation des ressources naturelles
- réduction de l'impact environnemental, notamment dans les phases de production ([énergie grise](#))
- réduction de la production de déchets
- diminution quasi systématique du prix global

Le tableau ci-dessous résume les principales caractéristiques synonymes d'une longue durée de vie pour un produit ou les matériaux qui le composent.

Caractéristiques	Explications/exemples
Solide	→ Produit robuste, présentant un faible risque de se casser ou de s'user. Exemples : évier en inox, perceuse de bonne qualité.
Peu salissant	→ Produit se salissant peu à l'usage et nécessitant moins d'entretien. Exemples : verre opaque plutôt que transparent pour une porte à tambour, tapis aux couleurs chamarrées.
Rechargeable	→ Appareil disposant d'un système de recharge. Exemples : stylo rechargeable, cartouches rechargeables pour l'imprimante, produit d'entretien avec sachet de recharge.
Réutilisable	→ Produit pouvant être remis en circulation dans une filière de reprise lorsqu'un utilisateur n'en a plus besoin (pour servir à un autre utilisateur dans sa fonction initiale ou répondre à un autre besoin).
Réparable	→ Article pour lequel une réparation est possible lorsqu'il est abîmé. Cette réparation peut être effectuée par l'utilisateur lui-même ou par un service spécialisé, qu'il soit mis à disposition par le fournisseur (service après-vente) ou disponible sur le marché. Le coût et la qualité du service après-vente ainsi que les frais liés aux éventuelles réparations devraient faire partie des critères d'évaluation des offres pour les articles à usage non unique. Exemples : vêtement professionnel, véhicule, massicot.
Adaptable	→ Produit pouvant être utilisé, selon les besoins, pour diverses situations ou fonctions, moyennant un simple réglage ou l'adjonction d'accessoires. Exemples : siège et mobilier de bureau ergonomiquement adaptables, surface de travail à parois mobiles, robot de cuisine équipé de plusieurs accessoires.
Intemporel	→ Objet au design intemporel, évitant que l'article ne soit trop vite démodé. Exemples : uniforme de travail de coupe classique, mobilier aux couleurs discrètes.
D'avant-garde sur le plan technique	→ Produit présentant, de par sa technologie innovante, une durée de vie plus longue que les autres articles disponibles sur le marché. Exemple : ampoule économique (durée de vie de 6 à 15 fois supérieure à celle d'une ampoule conventionnelle ¹)
Recyclable	→ Produit facilement recyclable dans les filières à disposition, qu'il soit monocomposant/monomatière ou qu'il se démonte facilement en plusieurs composants recyclables. Exemples : papier et carton, mobilier démontable (bois massif et métaux), bouteille à boissons en polyéthylène téréphtalate (PET) ou polyéthylène (PE)

Remarque importante : dans certains cas, les critères liés à la phase d'utilisation doivent prendre le pas sur ceux visant à une plus longue durée de vie. Il peut s'avérer judicieux, par exemple, de remplacer d'anciens modèles de véhicules ou de lave-linges – même encore fonctionnels – par des modèles plus récents consommant moins d'énergie, si ceux-ci sont utilisés de manière

¹ L'environnement suisse, statistique de poche 2009, Office fédéral de l'environnement et Office fédéral de la statistique

intensive. On prendra donc en compte d'autres caractéristiques que la durée de vie (consommation et pollution par des gaz d'échappement, consommation d'eau et d'énergie, etc.) pour le renouvellement de ces produits. Il est important d'analyser les impacts globaux, dont l'énergie grise, notamment à l'aide des résultats fournis par les *écobilans* (voir la fiche [B2-Écobilans et énergie grise](#)).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN SUISSE

Si un produit ne peut pas être réparé, il devra être recyclé, incinéré ou mis en décharge. L'élimination des déchets en Suisse est devenue très performante, grâce à une infrastructure de haut niveau et à des dispositions légales clairement établies. Les filières d'élimination sont les suivantes :

Recyclage

En 2007, la Suisse a produit environ 5,5 millions de tonnes de *déchets urbains*, soit 720 kg par habitant. La quantité de déchets urbains collectés séparément et recyclés a nettement augmenté ces dernières années pour atteindre 51% (2007)².

Incinération

Depuis le 1^{er} janvier 2000, et suite à l'interdiction de mise en décharge, la totalité des déchets combustibles non recyclés doit être incinérée dans des installations appropriées (usines d'incinération des ordures ménagères/UIOM). L'incinération permet de réduire le volume de déchets de 90% et leur poids de 75%. Une UIOM peut utiliser jusqu'à 10% du pouvoir énergétique des déchets brûlés pour produire de l'énergie électrique et plus de 40% de cette même énergie pour le chauffage urbain. L'équipement destiné à l'évacuation des fumées a permis d'améliorer la qualité de fonctionnement des UIOM. L'incinération des déchets produit actuellement une proportion infime de la pollution atmosphérique suisse pour la plupart des polluants³. Mais à cause de sa teneur en *métaux lourds*, le *mâchefer* – résidu issu des foyers de combustion des UIOM – doit être stocké dans des décharges bioactives ou des décharges contrôlées pour résidus stabilisés qui sont très coûteuses.

Mise en décharge

Un stockage des déchets parfois chaotique a entraîné par le passé de nombreux problèmes (pollution des eaux et des sols, émissions de méthane et d'autres gaz polluants, etc.). Aujourd'hui, la Suisse dispose de trois types de décharges⁴:

- **décharges pour matériaux inertes**: on ne peut y stocker que des matériaux minéraux pauvres en polluants, dont le lessivage libère très peu de substances polluantes (exemple: *déchets de chantiers* tels que béton, briques, verre, déblais provenant de la réfection des routes et terre non polluée ne pouvant être réutilisée)
- **décharges pour résidus stabilisés**: destinées aux matériaux riches en *métaux lourds*, de composition connue et comprenant peu de composants organiques, ne libérant ni gaz, ni substances solubles dans l'eau. On y trouve surtout les cendres solidifiées (provenant d'électrofiltres) et les résidus vitrifiés issus des UIOM
- **décharges bioactives**: elles accueillent tous les autres déchets dont le stockage est autorisé. En raison de la composition complexe des déchets qu'elles contiennent, ces décharges sont équipées de manière à supporter les processus chimiques et biologiques qui en découlent (dont ceux liés au mâchefer issu des UIOM). Les coûts d'assainissement sont de ce fait parfois élevés⁵.

² L'environnement suisse, statistique de poche 2009, Office fédéral de l'environnement et Office fédéral de la statistique

³ À l'exception de quelques substances comme le mercure et le cadmium, dont les émissions sont très faibles en Suisse, car il n'y a pas d'industries lourdes.

⁴ Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD). Le stockage définitif des déchets ménagers, des boues d'épuration et d'autres déchets combustibles est interdit depuis 2000. Par contre, les déchets ne pouvant être ni recyclés, ni incinérés, ainsi que les résidus des UIOM doivent être traités et mis en décharge.

⁵ Office fédéral de l'environnement, OFEV

PISTES D' ACTIONS POUR LA POLITIQUE D' ACHAT

La qualité plutôt que la quantité	> Favoriser les articles de qualité et à longue durée de vie, plutôt que les articles devant être remplacés fréquemment parce qu'ils s'abîment, ne se réparent pas, ne se rechargent pas, ne s'adaptent pas ou se démodent.
Achat d'une prestation plutôt que d'un produit	> Acheter l'«usage d'un bien» plutôt que le bien lui-même. Un prestataire de service s'efforcera d'allonger la durée de vie de son produit, puisqu'il se charge non seulement de la production, mais aussi de la maintenance et de l'élimination. Un vendeur de produits aura intérêt, quant à lui, à vendre le plus possible, et il sera parfois tenté de raccourcir la durée de vie des articles (voir également la fiche E3-Méthodologie pour mettre en place une politique d'achat responsable).
Clauses spécifiques à la durée de vie	> Inclure des conditions dans le cahier des clauses techniques relatives à la durée d'utilisation, la reprise, la réparation et la disponibilité de pièces de rechange.
Norme ISO 10 007	> Choisir un fabricant qui respecte la norme ISO 10 007. Il s'agit de lignes directrices aidant les fabricants à accroître la satisfaction des clients et la qualité des produits en gérant les activités associées à la conception et à la maintenance du produit ⁶ .

POUR EN SAVOIR PLUS

Voir la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#)

⁶ Organisation internationale de normalisation (ISO) > www.iso.org